Norbert Jacquet 7 mars 2016







Les vidéos

AERIEN: MONSIEUR LE PRESIDENT, S'IL VOUS PLAIT

(J'AI SOLLICITE UNE REPONSE)

Ce jour, 7 mars 2016, j'ai écrit au chef de l'Etat. **J'ai sollicité une réponse**. En pages 2 à 6 de ce PDF figurent les captures d'écran relatives à la procédure, avec le texte envoyé.

Conformément aux usages, je me suis adressé au Secrétaire général de la Présidence de la République.

Récemment encore, des magistrats envoyaient la police chez diverses personnes supposées me connaître et savoir où me trouver, avec mandats d'amener, perquisitions... Ces actions, qui ont aussi pour objet de tenter de « faire le vide autour de moi » en intimidant et en écœurant mes connaissances, mes amis, ma famille, sont indignes d'une démocratie.

Aux dernières nouvelles, rien n'a changé malgré le renouvellement régulier d'une plainte pour subornation de témoin émanant d'une partie civile dans l'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris, en relation avec d'autres familles de victimes.

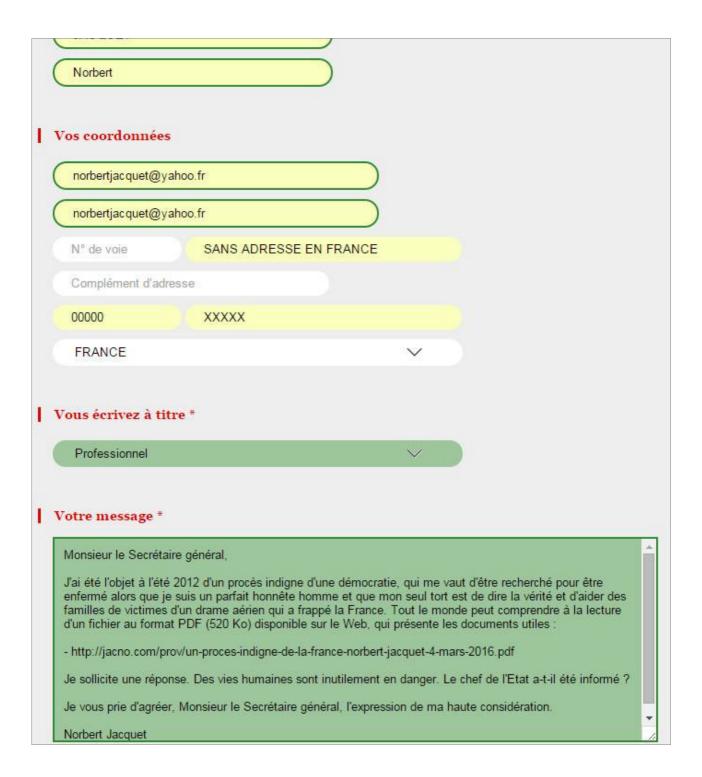
Mon audition comme témoin et sachant avait en effet été demandée à la juge d'instruction chargée de l'enquête sur ce drame. La plainte pour subornation de témoin a été déposée en janvier 2013. Elle est régulièrement renouvelée. Elle a encore été renouvelée au début du mois de février de cette année par recommandé avec AR adressé à François Molins, procureur de Paris.

./...

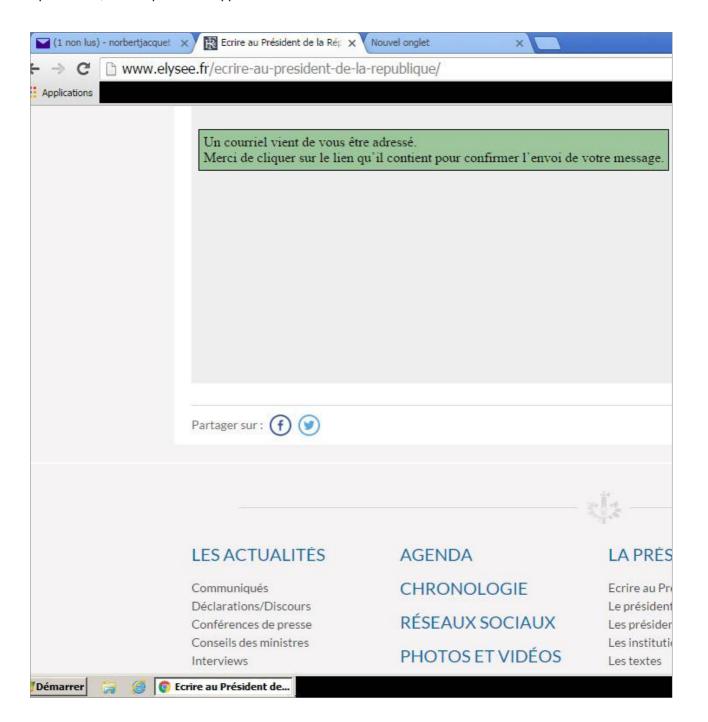
Ci-dessous le formulaire présenté par la page ad hoc du portail de l'Elysée (http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/) avec les informations envoyées.

Le lien indiqué dans le message est (PDF, 520 Ko) :

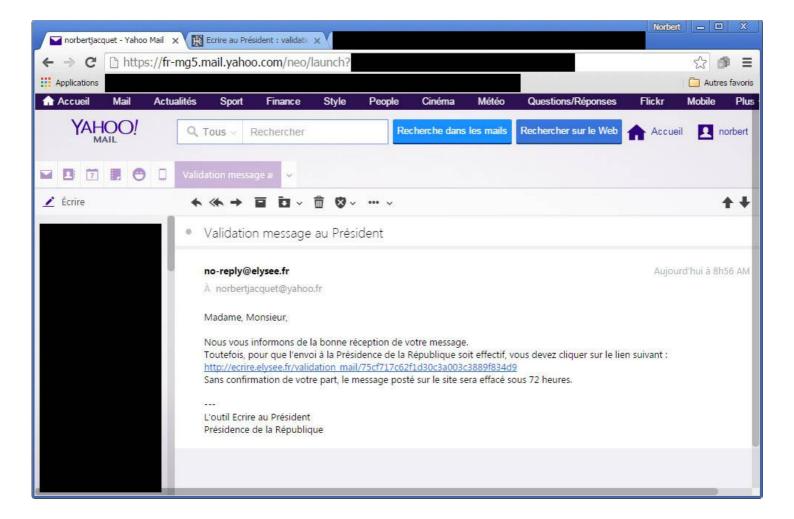
- http://jacno.com/prov/un-proces-indigne-de-la-france-norbert-jacquet-4-mars-2016.pdf



Après envoi, cette réponse est apparue :



Le courriel qui m'a été envoyé pour procéder à la confirmation :

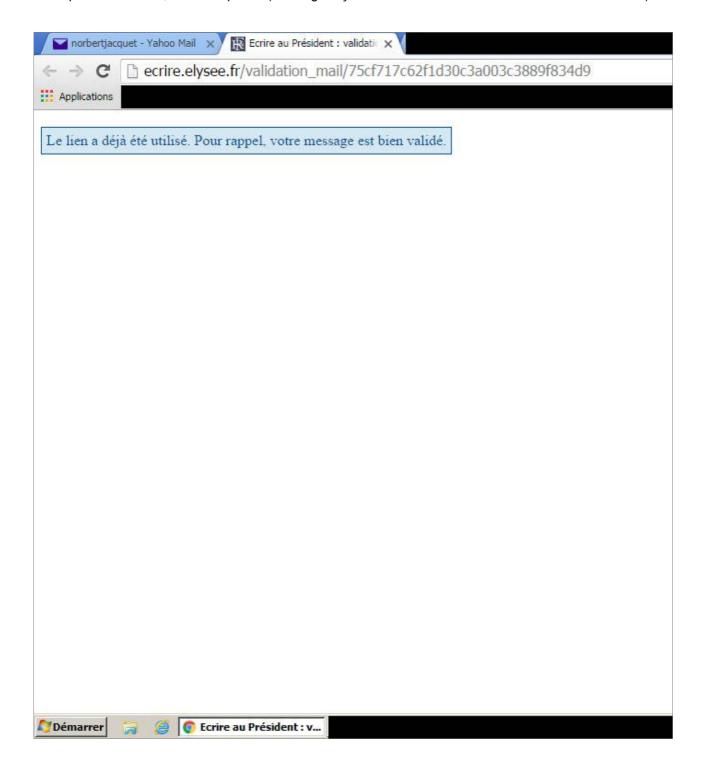


./...

Après le clic de confirmation, l'Elysée a répondu par ce message :



En cliquant à nouveau, voici la réponse (message reçu « 5 sur 5 » comme on dit dans les transmissions) :



* * *